

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de Ruelisheim  
de la séance du 12 décembre 2019**

Le douze décembre deux mille dix-neuf à vingt heures, sur convocation de Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux de la Commune se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, DUSSOURD Francis.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :** FAIVRE Jean-Michel, Adjoint ; BADER Pascale, Adjointe ; SCHIRCK Damien, Adjoint ; MONGIN Paulette, Adjointe ; VOGEL Maurice ; KOEGLER Sabine ; FRARE Francis ; MOST Gérard ; SCHMUCK Corinne ; RAMUNDI Robert ; GIRARD Francis ; NICOLOSI Nathalie

**Absent(e)(s) :**

PLAISANT Charles ; BIHR Camille et VOGT Clémence.

**Excusé(e)(s) :**

HORN Patricia

**Ont donné procuration :**

NISSLÉ Michaël à SCHIRCK Damien

GOLLING Karine à MONGIN Paulette

**Assiste à la séance :**

RICKLIN Anne-Sophie, désignée secrétaire de séance.

**Monsieur le Maire** souhaite la bienvenue aux membres du Conseil, au public et à la presse

### **Communications du Maire**

- **Samedi 14 décembre** : Fête de Noël des enfants de la Gym (CS)
- **Dimanche 15 décembre** : Fête des Aînés (CS)
- **Jeudi 26 décembre** : Pèlerinage ND du Chêne 10 h.
- **Samedi 4 janvier 2020** : Vœux du Maire (CS)
- **Dimanche 5 janvier** : Théâtre Alsacien (F)
- **Samedi 11 janvier** : Crémation des sapins (CS)
- **Week-end du 10-11-12 janvier** : Théâtre Alsacien (F)
- **Week-end du 17-18-19 janvier** : Théâtre Alsacien (F)
- **Week-end du 24 -25 janvier** : Théâtre Alsacien (F)
- **Dimanche 19 janvier** : Matinée récréative – Art et culture
- **Dimanche 26 janvier** : Loto du Basket BCR (CS)

(CS)Complexe Sportif « Edmond VOGT » ;(F) Foyer St Nicolas à Ruelisheim ;(M) Mairie ;(MA) Maison des Associations

Remerciements adressés aux membres du Conseil Municipal par :

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint. L'assemblée peut valablement délibérer.

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 novembre 2019,
2. Délibérations comptables de fin d'année et suppression de la journée complémentaire,
3. Tarifs communaux 2020,
4. Aménagement de la place du village et de ses abords : Maîtrise d'œuvre : Avenant n°1
5. Participation au GAS du Haut Rhin,
6. Indemnité de logement du pasteur,
7. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal,
8. Interventions des délégués communautaires,
9. Divers.

**POINT 1 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 novembre 2019,**

Monsieur le Maire présente le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2019 en redonnant lecture des points de l'ordre du jour.

Il le soumet à l'approbation des Conseillers Municipaux. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**POINT 2 : Délibérations comptables de fin d'année et suppression de la journée complémentaire,****a. Suppression de la journée complémentaire**

Monsieur le Maire informe que les enveloppes budgétaires votées par chapitre de fonctionnement en dépenses ont été respectées. Des dépassements budgétaires au niveau de certains articles seront à constater au moment du vote du compte administratif prévu courant mars 2020. Aux fins de tenir ces délais, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de supprimer la journée complémentaire, mécanisme comptable permettant de solder l'année budgétaire N jusqu'au 31 janvier N+1

▣ **Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide la proposition**

**b. Continuité des paiements des dépenses d'investissement jusqu'au vote du Budget 2020**

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Article L1612-1 Modifié par LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (VD)

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget 2020, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Montant Budget - dépenses d'investissement 2019 (Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») : 2 779 044 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 694 761€ (< 25% x 2 779 044 €.)

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

▣ Aménagement bâtiment	300 000 € (art. 2313)
▣ Travaux écoles	10 000 € (art. 21312)
▣ Terrain de voirie	10 000 € (art. 2112)
▣ Aménagement voirie	364 761 € (art. 2315)
▣ Matériel informatique	10 000 € (art. 2184)

Soit un total de : 694 761€.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

- ▣ **Décide** d'accepter les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

**c. Reversement de différentes retenues de garantie au budget de la commune suite à liquidation judiciaire.**

Dans le cadre des travaux de toitures de la Mairie, la société ALSA TOITURES attributaire du marché lot 1 : toiture Mairie, en liquidation judiciaire n'ont pas achevé leurs prestations.

Les chantiers n'ont jamais pu être réceptionnés et les pièces demandées n'ont jamais été fournies.

Considérant que ces réserves n'ont jamais été levées par l'entreprise concernée, les retenues de garanties d'un montant de 4 457,96 Euros n'ont pas été libérées.

Considérant que les procédures de liquidation sont clôturées,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

**Décide :**

- ▣ D'encaisser la retenue de garantie d'un montant de 4 457.96 Euros pour le marché concernant la toiture de la mairie,
- ▣ D'émettre un titre de recettes correspondant à cette somme au compte n° 7588.

**d. Sortie de l'actif, budget communal**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du suivi du patrimoine des immobilisations de la commune, l'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit que les communes peuvent sortir de leur inventaire les biens détruits ou mise hors d'usages.

Pour mémoire, dans l'exercice de ces compétences, la collectivité a constitué un patrimoine mobilier.

Elle est donc propriétaire d'un certain nombre de biens meubles, qu'elle acquiert au fil des ans afin de permettre aux différents services d'exercer leurs activités. Certains de ces biens sont aujourd'hui obsolètes, hors d'usages et souvent totalement amortis. Ils doivent alors être retirés de l'inventaire comptable, document comptable dénombrant et évaluant pécuniairement l'ensemble du patrimoine, bien par bien. Depuis 2015, la collectivité utilise un nouveau logiciel métier, et plus particulièrement un nouveau module de gestion des biens, qui a permis de mettre en avant un besoin d'apurement de l'inventaire et une mise à jour de l'actif.

Les biens meubles concernés par une sortie du patrimoine recensés figurent dans une liste ci-annexée mentionnant la nature comptable, la date d'acquisition, le numéro d'inventaire, la valeur d'acquisition, la durée d'amortissement ainsi que la valeur nette comptable.

Au niveau comptable, cette procédure est non budgétaire. Cela n'imputera pas les comptes de la Commune. Seul le compte de gestion sera modifié dans sa partie « actif circulant ».

Le bien est sorti de l'actif pour sa valeur nette comptable.

Le Maire présente une liste des biens à retirer de l'inventaire :

Article comptable	N° inventaire	Bien	Valeur brute	Année de mise en service
202	2010-202-1041	PUBLICATION MODIFICATION POS	315,31	01/12/2010
202	202-2011-48	PUBLICATIONS	270,85	31/01/2011
202	202-2015-1005	Mission de maîtrise d'œuvre Marche n°20151 - Révision du POS et transformation en PLU	9132	29/09/2015
202	202-2015-405	Avis d'appel a la concurrence POS/PLU	408,12	29/04/2015
202	202-2016-259	Marché n°20151 - Révision du POS et transformation en PLU Acpt 2	3720	17/03/2016
202	202-2016-415	Enquête public modification n°3 du POS	600	09/05/2016
202	202-2016-586	Enquête publique modification POS n°3 du 11.05.2016	738,72	06/06/2016
202	202-2016-587	Enquête publique modification POS n°3 du 12.05.16	721,44	06/06/2016
202	202-2017-537	Assistance pour la modification du POS	2532	17/05/2017
202	202-2017-538	Marché n°20151 - Révision du POS et transformation en PLU Acpt 3	8796	17/05/2017
202	90004799030133	Avis de parution Enquête publique Modification POS N°3	738,72	23/05/2016
202	90004999589233	Enquête public modification n°3 du POS	823,02	14/12/2016
202	90005318951633	Frais lies doc. Urbanisme numérisation cadastre	483,1	01/08/2017
202	90005370671733	Marché n°20151 - Révision du POS et transformation en PLU Acpt 4	5586	28/09/2017
202	90005579570633	Enquête publique Mme MABON - PLU	1780	11/04/2018
202	90005617794533	Etude de sol POS-PLU	1200	30/05/2018

202	90005786602133	Acpt 5 - Définitif - Révision du POS et transformation en PLU	2970	06/12/2018
2031	2031-2015-1036	Note d'honoraire pour plan topographique et parcellaire de la place de l'Eglise et de la Mairie	2028	07/10/2015
2031	2031-2015-1083	Convention d'assistance a Maitre d'Ouvrage (Etude de sécurité traversée agglo)	3505,8	20/10/2015
2031	2031-2015-1084	Convention d'assistance a Maitre d'Ouvrage (aménagement place de l'Eglise)	2457	20/10/2015
2031	2031-2015-1085	Convention d'assistance a Maitre d'Ouvrage (rénovation et accessibilité Mairie)	3210,6	20/10/2015
2031	2031-2015-1242	Diagnostic structurel de la mairie	5400	02/12/2015
2031	2031-2015-1370	Constructions	2221,2	15/12/2015
2031	2031-2016-1119	Projet de rénovation accessibilité de la Mairie - Phase 2	1884	06/12/2016
2031	2031-2016-1243	Frais d'études concernant le Plan d'Accessibilité des voiries Acompte et solde	6374,4	28/12/2016
2031	2031-2016-164	Frais d'études concernant le Plan d'Accessibilité des voiries Note honoraire 1	1200	01/03/2016
2031	2031-2017-593	Restructuration de la Mairie - 3eme Phase + révision prix	3917,17	09/06/2017
2031	2031-2018-1130	Relevés topographique - entre la Mairie et la Place de l'Eglise	696	19/10/2018
2031	2031/2018-1169	Acpt 3 - Etude de traversée d'agglomération	3950,77	25/10/2018
2031	2031-2018-1429	Acpt 3 - Etude aménagement place de l'Eglise / Lot n°1 - Etude aménagement place de l'Eglise	887,4	17/12/2018
2031	2031-2018-241	ACPT 1 - Marche n°2015-7 - Etude aménagement place de l'Eglise	888	07/03/2018
2031	2031-2018-596	Relevés topographique - Place de l'Eglise	1260	05/06/2018
2031	90004784731733	Réalisation des cartes de bruit Stratégique	1200	09/05/2016
2031	90004784932633	Convention d'assistance aménagement place de l'Eglise	1941,3	09/05/2016
2031	90004815062533	Projet de rénovation et d'accessibilité de la Mairie	6264	06/06/2016
2031	90004850952133	Projet de rénovation accessibilité de la Mairie	1130,4	11/07/2016
2031	90005655600533	Acpt 1 - Etude aménagement place de l'Eglise / Lot n°1 - Etude aménagement place de l'Eglise	4632,3	10/07/2018
20421	90005383870333	Déplacement du réseau d'Orange rue Saint-Georges	7070	12/10/2017
2051	2051-2013-1191	LOGICIELS COMMUNAUX	1578,72	16/12/2013
2051	2051-2013-986	LOGICIELS COMPTABILITE+ETAT CIVIL-CIMETIERE	8526,28	06/11/2013
2051	2051-2014-190	LOGICIELS COMMUNAUX	1759,5	12/03/2014
2051	205-2004-01	ANTIVIRUS	352,09	31/12/2004
2051	205-2004-02	INSTALLATION WINZIP	304,98	31/12/2004
2051	90004449100133	Contrat d'abonnement aux progiciels COLORIS	1672,09	08/07/2015
2111	2111-2001-02	FRAIS D'ACTE VENTE WILSER	542,4	31/12/2001
2111	2111-2001-03	N.10 RUE DU GENERAL DE GAULLE	20402,25	31/12/2001
2111	2111-2011-840	CESSION IMMOBILIERE POUR REALISATION LOTISSEMENT LES PRES	2840,22	21/09/2011
2112	2112-2001-02	RENONCIATION SERVITUDE AR	27,46	31/12/2001
2112	2112-2006-01	ABATTAGE ARBRES RUE GAL GAULLE	5142,8	31/12/2006
2112	2112-2009-01	Arpentage cadre amenag. Rue église	1587,09	14/10/2009
2112	2112-2013-659	FRAIS ACTE ALIGNEMENT VOIRIE PR ACQUI PARCELLE	617,45	17/07/2013
2112	2112-2013-951	NOTE HONORAIRE D'UNE FUTURE PISTE CYCLABLE	1167,3	21/10/2013
2112	2112-2014-1038	PISTE CYCLABLE PERTE RECOLTE	125,6	04/11/2014
2112	2112-2014-1039	PISTE CYCLABLE PERTE RECOLTE	197,6	04/11/2014
2112	2112-2014-1241	PISTE CYCLABLE PERTE RECOLTE	119,68	31/12/2014
2112	2112-2014-1242	PISTE CYCLABLE PERTE RECOLTE	156	31/12/2014
2112	2112-2014-1243	PISTE CYCLABLE PERTE RECOLTE	442,88	31/12/2014
2112	2112-2014-1244	PISTE CYCLABLE PERTE RECOLTE	34,4	31/12/2014
2112	2112-2014-1245	PISTE CYCLABLE PERTE RECOLTE	6,29	31/12/2014
2112	2112-2014-562	PV ARPENTAGE ZCHANGE GFA KALILAND PISTE CYCLABLE	922,8	17/06/2014

2112	2112-2014-574	PV ARGENTAGE	4162,8	10/07/2014
2112	2212-2014-1037	PISTE CYCLABLE PERTE RECOLTE	476,8	04/11/2014
2115	90005383881033	Maison ZEISSER - paiement proratisé de la taxe foncière	838,56	12/10/2017
2128	2128-2011-162	MAITRISE OEUVRE MISE AUX NORMES RTE FORESTIERE COMMUNALE EMPIERREE	1260,88	02/03/2011
2128	2128-2012-1188	PANTALONS VIFS	2944,55	31/12/2011
21318	2313-2006-02	PERMIS CONSTRUIRE MAISON ASSOC	15069,6	31/12/2006
2151	2011-2315-79	MAITRISE OEUVRE AMENAGEMENT RUE DE L'EGLISE - DGD	653,26	02/03/2011
2151	2151-1997-15	HONORAIRES	2641,54	31/12/1997
2151	2151-1997-17	ETUDE ZONE NAB DORFMATTEN	5284,47	31/12/1997
2151	2151-2006-03	HONORAIRES MARCHES BEREST	33858,83	31/12/2006
2151	2315-2005-05	PRESTATION EGDA	993,16	31/12/2005
2151	2315-2005-08	PUBLICATION ATTRIBUTION MARCHÉ	136,34	31/12/2005
2151	2315-2006-01	PUBLICATION MARCHES EP RUE CHAPELLE	333,68	31/12/2006
2151	2315-2006-02	PUBLICATION MARCHES EP RUE DE FERME	322,56	31/12/2006
2151	2315-2006-03	PLAN TOPOGRAPHIQUE RUE L'ILL	4425,2	31/12/2006
2158	2158-2004-03	ECRAN+FOURNITURES	2231,73	31/12/2004
2158	2158-2005-01	PHOTOCOPIEUR	13156	31/12/2005
2158	2158-2005-02	2 PHOTOCOPIEURS	4784	31/12/2005
2182	2182-1988-01	TRACTEUR JOHN DEERE	10452,13	31/12/1988
2182	2182-1990-01	CAMION RENAULT VI - TYPE B110	74868,85	31/12/1990
2182	2182-1992-01	CAMIONNETTE RENAULT TRA V112	22158,65	31/12/1992
2182	2182-1992-02	RENAULT EXPRESS N.11522315	7012,65	31/12/1992
2183	2183-1996-01	PHOTOCOPIEUR MAIRIE	7767,8	31/12/1996
2183	2183-1996-03	ORDINATEURS MAIRIE	13972,87	31/12/1996
2183	2183-1997-01	FAX RICOH	1103,12	31/12/1997
2183	2183-1998-01	2 PHOTOCOPIEURS RICOH	4945,66	31/12/1998
2183	2183-1998-02	2 FAX ECOLE SMEB	992,81	31/12/1998
2183	2183-1999-03	ORDINATEURS ECOLE PRIMAIRE	6390,66	31/12/1999
2183	2183-1999-04	ORDINATEURS ECOLE MATERNELLE	1487,9	31/12/1999
2183	2183-2001-02	ORDINATEURS ECOLE MATERNELLE	1219,59	31/12/2001
2183	2183-2001-03	ORDINATEURS ECOLE PRIMAIRE	3527,52	31/12/2001
2183	2183-2002-01	TELEVISION	499	31/12/2002
2183	2183-2003-01	TV + ORDINATEUR	999	31/12/2003
2183	2183-2003-02	ORDINATEUR	999	31/12/2003
2183	2183-2005-01	ORDINATEURS	14505,99	31/12/2005
2183	2183-2006-01	MICRO-ORDINATEUR	1167,3	31/12/2006
2183	2183-2008-01	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR ECOLE	1794	31/12/2008
2183	2183-2008-02	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR ECOLE	1794	31/12/2008
2183	2183-2010-01	REMPLACEMENT COMBINES TELEPHONIQUES MAIRIE	548,89	15/02/2010
2183	2183-2010-592	PHOTOCOPIEUR COULEUR LASER	5447,78	30/06/2010
2183	2183-2012-1079	PHOTOCOPIEUR COULEUR	3269,86	13/12/2012
2183	2183-2012-1080	PHOTOCOPIEUR COULEUR	3504,58	13/12/2012
2188	2188-1992-05	FOURNITURES DIVERSES	180,71	31/12/1992
2188	2188-1992-14	FAX	465,75	31/12/1992
2188	2188-1993-01	PHOTOCOPIEUR	1446,44	31/12/1993
2188	2188-1993-03	TELEPHONE	166,17	31/12/1993
2188	2188-1993-08	2 PHOTOCOPIEURS	3616,09	31/12/1993
2188	2188-1993-09	3 ORDINATEURS	6727,38	31/12/1993

2188	2188-1993-14	ONDULEURS POUR PROTECTION ORDI	1356,03	31/12/1993
2188	2188-1994-04	MATERIEL ET INFORMATIQUE	5586,86	31/12/1994
2188	2188-1994-05	TONDEUSE TYPE TRACTEUR	15986,74	31/12/1994
2188	2188-2001-01	PLAN DE VILLE	2971,96	31/12/2001
2188	2188-2001-08	ORDINATEURS	17088,97	31/12/2001
2188	2188-2002-06	IMPRIMANTE SERVICE INFORMATIQU	511,89	31/12/2002
2188	2188-2002-07	CONVERSION LOGICIEL SIRIUS	645,84	31/12/2002
2188	2188-2002-09	LOGICIEL INFORMATIQUE	83,72	31/12/2002
2188	2188-2002-10	LOGICIEL INFORMATIQUE	657,8	31/12/2002
2188	2188-2002-11	LOGICIEL INFORMATIQUE	2571,4	31/12/2002
2188	2188-2002-14	FAX MAIRIE	1255,8	31/12/2002
2188	2188-2003-09	REPARATION MACHINE A ECRIRE	1255,07	31/12/2003
2313	2313-2013-1060	HONORAIRES NO 2/2013-REFECTION DE LA TOITURE+MENUISERIES EXT DE LA MAIRIE	1378,87	26/11/2013
2313	2313-2013-1192	HONORAIRES ACPTÉ 3- REFECTION DE LA TOITURE + MENUISERIE EXT MAIRIE	4218,3	16/12/2013
2313	2313-20131199	AVIS APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE	453,02	30/12/2013
2313	2313-2013-1203	AVIS ATTRIBUTION CONCERNANT LE MARCHÉ DE REFECTION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE	275,2	31/12/2013
2313	2313-2013-1250	MISSIONS SPS- ACPTÉ 1/2013 REFECTION DE LA TOITURE	394,68	31/12/2013
2313	2313-2013-260	NOTES HONORAIRES	3348,8	18/03/2013
2313	2313-2013-954	NOTE HONORAIRE N°1/2013 REFECTION TOIT+MENUISERIE	2152,8	21/10/2013
2313	2313-2014-1247	MISSION L + SEI TRAVAUX DE LA MAIRIE	357,96	31/12/2014
2313	2313-2014-193	MISSION L + SEI TRAVAUX DE LA MAIRIE	1069,2	12/03/2014
2313	2313-2014-194	HONORAIRES ACPTÉ 5- REFECTION DE LA TOITURE + MENUISERIE EXT MAIRIE	1296	12/03/2014
2313	2313-2014-223	MISSION SPS- REFECTION TOITURE+MAIRIE ACPTÉ 2/2014	1069,2	24/03/2014
2313	2313-2014-331	MISSION L + SEI TRAVAUX DE LA MAIRIE	1069,2	24/04/2014
2313	2313-2014-332	MISSION SPS- REFECTION TOITURE+MAIRIE ACPTÉ 3/2014	1089	24/04/2014
2313	2313-2014-34	NOTES HONORAIRES ACPTÉ REFECTION TOITURE +MAIRIE	1937,52	10/02/2014
2313	2313-2014-36	MISSION SPS- REFECTION TOITURE+MAIRIE	396	10/02/2014
2313	2313-2014-841	MISSION SPS REFECTION TOITURE ET DES MENUISERIES EXTERIEURES MAIRIE	99	27/08/2014
2313	2313-2015-1087	Réalisation d'un diagnostic charpente Complexe Sportif	1813,56	20/10/2015
2313	2313-2016-422	Avis de parution Enquête publique Modification POS N°	721,44	11/05/2016
2313	90004091493233	NOTE D'HONORAIRES N86 DU 19 03-ESQUISSE ARCHITECTURE	1944	10/07/2014
2313	90004836333433	Avis d'appel a la concurrence - Mise en accessibilité Mairie	590,98	27/06/2016
2313	90004888080233	Avis approbation Enquête publique Modification POS N°3	168,48	24/08/2016
2315	2315-2013-1061	PLAN TOPOGRAPHIQUE RUE FEY	1136,2	26/11/2013
2315	2315-2013-1062	PLAN TOPEGRAPHIQUE RUE DU 1ER MAI	1734,2	26/11/2013
2315	2315-2013-1251	MEMOIRE DES HONORAIRES CONTRAT D MAITRISE OEUVRE DGD	2940,4	31/12/2013
2315	2315-2013-191	ANNONCES AU BOAMP	861,12	25/02/2013
2315	2315-2013-192	INSERTION AU BOAMP	626,61	25/02/2013
2315	2315-2013-955	NOTES HONORAIRES AV+COTE 1/2013	11544,35	30/10/2013
2315	2315-2014-1249	AAPC - VOIRIE RUE PRINCIPALE	695,95	31/12/2014
2315	2315-2015-1039	Mission de maitrise d'œuvre, situation n°5	609	07/10/2015
2315	2315-2015-132	Mission de Maitrise d'œuvre - Voirie rue Principale Acpt 2	174	12/03/2015
2315	2315-2015-739	AACP Réfection de voirie Procédure d'urgence Lot 1	494,04	03/08/2015
2315	2315-2015-776	Mission de maitrise d'œuvre	522	03/08/2015
2315	2315-2015-899	Mission de maitrise d'œuvre, situation n°4	1218	26/08/2015

2315	2315-2016-1117	Marche n°2015-4 - Rue St Georges / Lot n°0 - Mission de Maitrise d'œuvre réseau sec Acompte 1	864	24/11/2016
2315	2315-2016-261	Avis d'appel a la concurrence Voirie rue St Georges	617,76	17/03/2016
2315	2315-2016-536	Avis d'appel a la concurrence Voirie rue St Georges	613,44	23/05/2016
2315	2315-2016-86	Acpt 6 - Mission de maitrise d'œuvre,	1488	01/02/2016
2315	2315-2017-1399	Marche n°2017-01 - Marche a bon commande - Voirie / Lot n°1 - Marche a bons de commande	38455,6	21/12/2017
2315	2315-2017-492	Enquête publique Impasse rue Principale, et Aménagement rue du 1er mai	642,92	02/05/2017
2315	2315-2017-91	Marche n°2015-4 - Rue St Georges / Lot n°0 - Mission de Maitrise d'œuvre réseau sec - DGD	186	13/02/2017
2315	2315-2018-1360	Aménagement place Eglise AAPC - Via Chorus	1019,52	06/12/2018
2315	90004950510833	Acpt 7 - Mission de maitrise d'œuvre,	2289,24	24/10/2016
2315	90005017504433	Marche n°2015-4 - Rue St Georges / Lot n°1 - Refection voirie St Georges	301,5	28/12/2016
2315	90005023610633	Marche n°2015-4 - Rue St Georges / Lot n°1 - Refection voirie St Georges	22332,42	30/12/2016
2315	90005086160533	Rue St Georges / Rue Principale Lot n°0 - Mission de Maitrise d'Œuvre - DGD	476,16	13/02/2017
2315	90005318951433	AAPC Façade école Élémentaire	925,27	01/08/2017
2315	90005318951533	AAPC - restructuration Mairie - Désamiantage	781,92	01/08/2017
2315	90005370690933	Etude AFUL HINTERFELD rue du 1er mai - division parcelles	1860	28/09/2017
2315	90005371070133	Etude AFUL HINTERFELD rue du 1er mai	3277,48	28/09/2017
2315	90005509750033	AAPC - Aménagement Place de l'Eglise Via CHORUS PRO	532,9	07/02/2018
238	90004974071033	ETUDE GEOTECHNIQUE - Lotissement HINTERFELD	2820	17/11/2016
2423	2158-2004-04	DISSOLUTION ASSAINISSEMENT	206599,47	31/12/2004

Cette liste est soumise au vote,

### **Le Conseil Municipal, après débat, à l'unanimité**

- ▣ **Valide** la proposition de Monsieur le Maire,
- ▣ **Demande** au trésorier principal de Mulhouse Couronne, comptable de la Commune de procéder aux écritures non budgétaires nécessaires à l'ajustement de l'actif,
- ▣ **Accepte** le retrait de l'actif de la commune des biens susmentionnés
- ▣ **Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces administratives nécessaire et tout acte y afférent.**

### **e. Décision modificative n°2 Budget 2019**

Un dépassement budgétaire de 2179 € sur le chapitre 014 et concernant Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) permettant de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale, a été constaté

**Le Conseil Municipal, après débat, à l'unanimité**

- ▣ Approuve la décision modificative au Budget Primitif 2019 suivante :  
Chapitre 022 dépenses imprévues : - 2 179 €  
Article 739223 fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales : + 2 179 €
- ▣ Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

**POINT 3 : Tarifs communaux 2020**

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Terre végétale m3</b>					
Habitants de Ruelisheim extérieurs	2,50 € 4 €				
<b>Arbre fruitier (la récolte)</b>	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
<b>Caution transpondeur maison des associations/complexe Edmond Vogt</b>					50 €
<b>Vente livre « Mémoires de vie » Souscription</b>				34 €	34 €
<b>Vente livre « Mémoires de vie » après parution</b>				38 €	38 €
<b>Frais d'envoi</b>				7 €	7 €
<b>Location classe mobile/local Bruat</b>					
Associations communales (journée ou samedi/dimanche)	15,50 €	15,50 €	15,50 €	15,50 €	15,50 €
Particuliers (journée ou samedi/dimanche)	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €
Associations extérieures (tarif horaire)	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
Caution	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
<b>Location complexe Edmond Vogt</b>					
Associations sportives extérieures sauf ASTRW (tarif horaire)	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €
<b>Location du Tennis – Année Civile à partir de 2017</b>					
B1	25 €	/	/	/	/
A1-B2-B3	45 €	/	/	/	/
A2	80 €	/	/	/	/
C2	100 €	/	/	/	/
D5	30 €	/	/	/	/
A3-B4-C1	60 €	/	/	/	/
C3	95 €	/	/	/	/
C4	155 €	/	/	/	/
BADGES	5 €	/	/	/	/
Perte de clef	30 €	30€	30€	30€	30 €
Caution transpondeur					50 €
Adulte Ruelisheim		90 €	90€	90€	90€
Etudiants Ruelisheim (réduction de 20% Adulte Ruelisheim)		72 €	72€	72€	72€
Adulte extérieur		120 €	120€	120€	120€
Etudiants extérieur (réduction de 20% adulte extérieur)		96 €	96€	96€	96€
Location par un Club pour cours de Tennis		500 €	500€	500€	500€
<b>Concession de cimetière pour 15 ans</b>					
- tombe simple	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €
- tombe double	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €
- Columbarium	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
- tombe cinéraire	120 €	75 €	75 €	75 €	75 €

<b>Concession de cimetière pour 30 ans</b>					
- tombe simple	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
- tombe double	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
- Columbarium	600 €	600 €	600 €	600 €	600 €
- tombe cinéraire	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
Liste électorale	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Recherches généalogiques ou archives (heure)	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €
Mise à disposition de personnel communal (heure)	25 €	25 €	25 €	75 €	75 €
<b>Photocopies</b>					
A4 noir & blanc	15 cts				
A4 couleur	30 cts				
fax	30 cts				

Monsieur le Maire précise que l'encaissement des concessions de cimetière sera réparti comme suit :

- ▣ 1/3 sur le budget du CCAS,
- ▣ 2/3 sur le budget principal de la commune.

Détails du vote : approuvé à l'unanimité

#### **POINT 4. Aménagement de la place du village et de ses abords : Maîtrise d'œuvre : Avenant n°1**

##### **a. Maîtrise d'œuvre : Avenant n°1**

Monsieur le Maire fait état de l'avancement des travaux de l'aménagement de la place du village et de ses abords.

La rémunération forfaitaire établie dans le marché de maîtrise d'œuvre avait été calculée sur un mont prévisionnel de travaux estimé par la commune de Ruelisheim : 354 148 € HT

Le taux de rémunération de maître d'œuvre étant de 7,05 %, le montant initial de rémunération du Cabinet MERLIN / Les Ateliers Paysagistes était de 24967,43 € HT (OPC Comprise).

Suite à l'ouverture des plis favorable, le maître d'ouvrage a décidé de prolonger le réaménagement de la rue Principale engendrant un montant de travaux complémentaires de 113 201,13 € HT. Le maître d'œuvre a établi les plans et les quantitatifs correspondants.

Il convient alors d'ajuster le forfait de rémunération du maître d'œuvre en fonction de ce nouveau coût prévisionnel des travaux.

Lot 1 : Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue Principale – RD 20.4 à Ruelisheim  
Cabinet MERLIN et les Ateliers Paysagistes :

Montant initial du marché : 24 967.43 € HT

Montant avenant n° 01 : 8 057.53 € HT

Nouveau montant du marché : 33 024.96 € HT

#### **Le Conseil Municipal après discussion,**

- ▣ **Approuve** les propositions de Monsieur le Maire et l'autorise à signer l'avenant précité aux montants sus indiqués.

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Détails du vote : approuvé à l'unanimité

### **b. Lot 2 : Avenant n°1**

L'emprise des travaux ayant augmenté 4 luminaires supplémentaires ont fait l'objet d'une rénovation : 4 unités supplémentaires X 405 €

La position du coffret ENEDIS a également été modifiée : + 25 ml de câble X 5,50 €

Montant initial du marché : 40 218,40 € HT

Montant avenant n° 01 : 1 757,50 € HT

Nouveau montant du marché : 41 975,90 € HT

### **Le Conseil Municipal après discussion,**

- **Approuve** les propositions de Monsieur le Maire et l'autorise à signer l'avenant précité aux montants sus indiqués.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Détails du vote : approuvé à l'unanimité

### **POINT 5. Participation au GAS du Haut Rhin,**

Monsieur le Maire rend compte des débats récents de l'Assemblée générale du Groupement d'Actions Sociales (GAS) qui se sont déroulés à la M.J.C. de Bollwiller. Il précise que ce groupement est un genre de « Comité d'Entreprise » au profit des petites Communes du Département.

L'assemblée des délégués du G.A.S a décidé de reconduire pour 2020 les mêmes modalités de fonctionnement qu'en 2019.

La cotisation annuelle individuelle à payer par les agents est maintenue à 35 €, et la subvention à verser par la collectivité employeur s'élève à 85 € par agent en activité.

### **Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité**

- Approuve les propositions
- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2020

**POINT 6 : Indemnité de logement du pasteur.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les Communes sont tenues de mettre un logement de fonction à disposition des prêtres et pasteurs dans le cadre de l'enseignement religieux dans les écoles (lois Concordataires en Alsace-Moselle).

A défaut de logement, elles versent une indemnité de logement compensant la prestation en nature.

De ce fait la Commune de Ruelisheim verse une indemnité de logement à Céline SAUVAGE pasteure en charge à Ruelisheim. La quote-part est répartie suivant arrêté préfectoral au prorata des âmes de confession protestante réformée dans les paroisses concernées à savoir ; RUELISHEIM, WITTENHEIM, KINGERSHEIM, PULVERSHEIM, SAUSHEIM, ILLZACH, BATTENHEIM et BALDERSHEIM.

L'indemnité de logement s'élève à 2 808 € par an soit une quote-part de 135,23 €uros pour RUELISHEIM.

**Le Conseil Municipal, après discussion**

- ▣ **Approuve** à l'unanimité la proposition ci-dessus énoncée
- ▣ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Détails du vote : 1 abstention NICOLOSI Nathalie

**POINT 7. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.**

- ▣ Concessions dans les cimetières :  
./.
- ▣ Droit de préemption urbain

N° DIA	Section	Parcelle	Superficie M²	Lieu des travaux	Décision
37/2019	24	205/58, 207/58	685	8 rue du Général de Gaulle	./.

**POINT 8 : Interventions des délégués communautaires.**

M2A : conseil d'agglomération DUSSOURD Francis	Budget de l'agglomération, rapport de la chambre régionale des comptes et M2A terre de jeux
SYNDICAT SIAEP du BA.BA.RU : - FAIVRE Jean Michel	Point sur le devenir de la compétence. Report du transfert de 6 mois

- FRARE Francis	
SYNDICAT DU SIVU B.P. HARDT : - FAIVRE Jean Michel - GIRARD Francis	
SYNDICAT DU DOLLERBAECHLEIN : - VOGEL Maurice - MOST Gérard - FRARE Francis - NISLÉ Michaël	Poursuite des travaux de restauration et entretien des berges
SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES DE HAUTE ALSACE : - DUSSOURD Francis, - VOGEL Maurice.	Poursuite des travaux de renforcement de la digue

### **POINT 9 : Divers.**

#### **Point concernant les aléas miniers :**

Le porter à connaissance relatif aux aléas miniers est mis à disposition du public à l'accueil de la Mairie

#### **Calendrier des séances 2020**

23 janvier 2020 : séance du conseil municipal

13 février 2020 : réunion de commission réunie

12 mars 2020 : séance du conseil municipal



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal.

*Paulette MONGIN : le livre Mémoires de vies est dans sa phase terminale et sera disponible fin 2019 début 2020*

*Jean-Michel FAIVRE : le 3 février 2020 aura lieu le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Ruelisheim*

Aucun autre Membre du Conseil Municipal n'ayant de question à poser ou de remarque à formuler, Monsieur le Maire remercie, les intervenants et les membres du Conseil Municipal.



Levée de la séance : 21h45



**Tableau des signatures**  
**pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**  
**de la Commune de Ruelisheim**  
**de la séance du 12 décembre 2019**

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 novembre 2019,
2. Délibérations comptables de fin d'année et suppression de la journée complémentaire,
3. Tarifs communaux 2020,
4. Aménagement de la place du village et de ses abords : Maîtrise d'œuvre : Avenant n°1,
5. Participation au GAS du Haut Rhin,
6. Indemnité de logement du pasteur,
7. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal,
8. Interventions des délégués communautaires,
9. Divers.

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
DUSSOURD Francis	Maire		
FAIVRE Jean-Michel	1 <sup>er</sup> Adjoint		
BADER Pascale	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
SCHIRCK Damien	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
MONGIN Paulette	4 <sup>ème</sup> Adjoint		
VOGEL Maurice	Conseiller municipal		
KOEGLER Sabine	Conseillère municipale		
FRARE Francis	Conseiller municipal		
MOST Gérard	Conseiller municipal		
SCHMUCK Corinne	Conseillère municipale		
RAMUNDI Robert	Conseiller municipal		
HORN Patricia	Conseillère municipale	excusée	
GIRARD Francis	Conseiller municipal		
NICOLOSI Nathalie	Conseillère municipale		
PLAISANT Charles	Conseiller municipal	Absent	
GOLLING Karine	Conseillère municipale	A donné procuration à MONGIN Paulette	
NISSLÉ Michaël	Conseiller municipal	A donné procuration à SCHIRCK Damien	
BIHR Camille	Conseillère municipale	Absente	
VOGT Clémence	Conseillère municipale	Absente	